

MAIRIE DE LE PLESSIER SUR BULLES
PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 OCTOBRE 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 11

Convocation : 30/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le sept octobre à 19 H 00, le Conseil Municipal de cette Commune légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Hervé PAUCELLIER Maire de la Commune.

PRESENTS : Mr Hervé PAUCELLIER, Mr Romaric PAUCELLIER, Mr Thierry PARIS, Mr Philippe POLLET, Mme Madeline DOUA, Mme Béatrice DUMONTE, Mr Michaël DUVAL, Mme Chantal FORGE.

ABSENTS EXCUSES : Mme Christelle GETER donne pouvoir à Mr Romaric PAUCELLIER, Mr Joël POLLET donne pouvoir à Mr Philippe POLLET, Mme Emilie FERRE donne pouvoir à Mme Béatrice DUMONTE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Béatrice DUMONTE

APPROBATION DE LA SEANCE DU 29 JUIN 2021

La séance du 29 Juin 2021 est approuvée à l'unanimité.

BLASON DE LA COMMUNE

Mr Michaël DUVAL rappelle qu'un héraldiste a proposé de réaliser un blason pour la commune gratuitement, et a réalisé plusieurs propositions. Lors de la dernière réunion le Conseil Municipal a demandé de revoir les propositions avec d'autres possibilités. Une nouvelle et dernière proposition de blason a été réalisée par l'héraldiste.

Après délibération le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle version proposée.

TERRAIN MULTISPORT

Mme Madeline DOUA évoque que lors d'une réunion le Conseil Municipal a mis en avant l'installation d'un terrain multisports (athlétisme, basket, football, handball) sur le territoire de la commune. L'emplacement de celui-ci doit répondre à plusieurs critères. Il a été suggéré des parcelles susceptibles de correspondre, des courriers ont donc été envoyés aux propriétaires pour présenter le projet, aucun n'est vendeur. Malheureusement il n'y a plus de terrain dans la commune disponibles, le projet est donc mis en attente.

LAME DENEIGEMENT : ACHAT

Monsieur Michaël DUVAL propose plusieurs devis mais le coût est élevé, Monsieur Philippe POLLET suggère de demander un autre devis à la société EUROTRAC.

LAME DENEIGEMENT : CREATION ABRIS STOCKAGE

Monsieur Michaël DUVAL soumet plusieurs emplacements pour la création d'un abri de stockage pour la lame de déneigement derrière le cimetière, le conseil Municipal propose près du bâtiment communal.

PANNEAUX TOUR DE VILLE

Monsieur Michaël DUVAL présente plusieurs devis, les coûts étant élevés le conseil municipal décide de les refaire en bois par l'agent communal.

RGPD : SENSIBILISATION

Mme Madeline DOUA informe et sensibilise le Conseil Municipal sur la nouvelle norme des données personnelles et la mise en action de celle-ci. Chaque habitant peut se rendre en mairie pour être informé sur cette nouvelle norme.

RGPD : CONSENTEMENT SITE INTERNET

Mme Madeline DOUA demande d'accepter ou de refuser la diffusion de données personnelles sur le site de la commune, à cet effet une fiche de consentement qui autorise la mairie à collecter les données personnelles est distribuée.

RGPD : CHARTE INFORMATIQUE

Mme Madeline DOUA informe qu'une charte informatique sera proposée au prochain conseil pour validation.

CIMETIERE CAVURNE

Mr le Maire propose que la parcelle en entrant à gauche dans le cimetière soit réservée aux cavurnes.

CIMETIERE TARIFS ET DUREE DES CONCESSIONS

Mr le Maire demande de réviser le tarif et la durée des concessions, après délibération à l'unanimité le Conseil Municipal décide pour les sépultures cercueil ou cavurne :

- 30 Ans : 65.00 €
- 50 Ans : 90.00 €
- Perpétuité : 130.00 €

Les frais d'enregistrement resteront à la charge de l'acquéreur 25.00 €

BOITE A LIVRES

Mr le Maire fait part qu'à l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique une boîte à livre a été installée et réalisée par les enfants de la classe de Nourard le Franc. Une visite avec les enfants est demandée par l'institutrice.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part qu'il a reçu une demande de Mr DESCROIZETTE qui veut agrandir la maison existante où il a 2 logements pour en créer de nouveaux. Sa demande est impossible car il y a plus de 35m entre la rue de Bulles et les futurs emplacements, un autre accès serait possible ruelle de l'église mais l'accès minimal doit être de 5 mètres de large minimum pour les véhicules d'urgence, et il y a un poteau qui gêne, son projet n'est pas réalisable par rapport aux réglementations d'urbanisme.

Mr Michaël DUVAL propose de rénover les jeux sur la place.

Mr Romaric PAUCELLIER soumet le projet d'installer des vidéos surveillances puisque le projet de city stade n'est pas réalisable.

Mr Thierry PARIS propose d'installer une glace au bout de la rue de l'Eglise car il n'y a pas de visibilité. et suggère également d'améliorer autour de l'école l'interdiction de stationner qui n'est pas esthétique, en enlevant les panneaux.

Est également évoqué l'avancement du dossier concernant l'incendie chez Mr et Mme KHERBOUCHE.

Séance levée 20h45.